



ARLIT

Arlit, le 26 novembre 2012

Coordination des organisations

De la société civile d'Arlit

Réf : N/L N° 0 88/CSC/2012

A

Monsieur le Directeur Général de la SOMAIR

Objet : Situation des Ferraille mise sur le marché à Arlit.

Monsieur le Directeur,

Par notre lettre N°078/CSC/2012 du 18 septembre 2012, nous dénonçons la sortie d'environ 600 tonnes de ferrailles radiologiquement contaminées de la zone industrielle de la SOMAIR vers le marché de la ville d'Arlit. Le procès verbal de constat effectué par la Mairie d'Arlit en votre présence confirme la réalité des faits et la réception de cette ferraille par un commerçant d'Arlit.

Lors des réunions tenues à la mairie d'Arlit, vous avez exprimé le désir de disposer de temps pour mener à terme vos investigations sur cette affaire. Souvenez-vous que dans notre lettre, nous exprimions notre crainte de voir cet affaire connaître le même sort que celle de la rupture du bassin d'épandage des effluents radioactifs des usines.

Trois mois après la sortie de cette importante cargaison des ferrailles radiologiquement contaminée, la loi du silence et le processus de l'impunité sont en route. Pire, les quelques mesures et dispositions qui ont été prises ont pour but :

- De prouver à la population que ce sont les organisations de la société civile d'Arlit qui veulent la priver des débouchés financiers à travers la suspension de sortie de ferrailles des zones industrielles.
- De menacer quelques ouvriers ou cadres subalternes qui ont joué le second rôle dans cette affaire.
- De prouver par tous les stratagèmes que cette affaire est une banalité alors qu'elle a servi de source de financement occulte et autres magouilles inimaginables.
- Faire le silence sur 15 camions de 40 tonnes chacun de ferrailles contaminées volatilisées et qu'il n'y a rien à dire, rien à faire, c'est fait c'est tout.

Aucune de ces mesures n'a de sens pour nous, car notre objectif est de retrouver cette ferraille et mettre les populations à l'abri ses impacts radiologiques. Pour le reste nous estimons que le groupe AREVA ne peut continuer à couvrir des actes périlleux, compromettant , entamant sérieusement sa crédibilité et son image de marque parce que ce qui en sont les vrais responsables sont intouchables ou ils ont la possibilité de la manipulation.

Du reste, nous n'avons jamais préconisé ou demandé la suspension de la sortie des ferrailles ou matériaux non contaminées de la zone industrielle comme certains l'on imaginé et nous restons fermement opposé à des mesure disciplinaire contre des travailleurs qui ne sont que des exécutants.

Monsieur le Directeur général, au moment ou des rumeurs des sorties d'autres ferrailles suspectes dans la même période font le tour d'Arlit, nous attendons des réponses, des résultats des investigations et surtout nous voulons savoir où sont passées les 600 tonnes de ferrailles d'abord, car nous somme préoccupés, nous sommes inquiets.

Dans l'espoir que l'étouffement de cette affaire n'est pas le sort final de cette affaire, veuillez recevoir l'expression de nos salutations.

Copie :

- Ministre des mines
- Ministre de l'environnement
- Gouverneur d'Agadez
- Prefet d'Arlit
- Maire d'Arlit
- DG SOPAMIN

Pour la coordination le Président

Almoustapha Alhacen